



**ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.**

**RAPPORT DE GESTION**

**31 décembre 2017**

## **GLOSSAIRE**

ECT	Enbridge Commercial Trust
EIPLP	Enbridge Income Partners LP
Enbridge	Enbridge Inc.
ENF ou la société	Enbridge Income Fund Holdings Inc.
IFRS	Normes internationales d'information financière
le fonds	Enbridge Income Fund
le gérant ou EMSI	Enbridge Management Services Inc.
le groupe du fonds	le fonds, ECT, EIPLP ainsi que les filiales et les entités détenues d'EIPLP
parts du fonds	parts de fiducie ordinaires du fonds

# **RAPPORT DE GESTION**

## **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Le présent rapport de gestion daté du 16 février 2018 doit être lu parallèlement aux états financiers audités et aux notes y afférentes d'Enbridge Income Fund Holdings Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquels sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Sauf indication contraire, toutes les données financières sont exprimées en dollars canadiens. Il est possible d'obtenir un complément d'information sur Enbridge Income Fund Holdings Inc., dont sa notice annuelle, sur le site SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **APERÇU**

Les termes « nous », « notre », « nos », « ENF » et « la société » employés dans le présent rapport de gestion font référence à Enbridge Income Fund Holdings Inc. à moins que le contexte ne s'y oppose. La société est une entité cotée en Bourse dont les actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « ENF ». Nos activités se limitent à la détention de notre participation dans Enbridge Income Fund (le « fonds ») et notre objectif est de verser une grande proportion de notre trésorerie disponible sous forme de dividendes à nos actionnaires.

Le fonds est une fiducie à capital variable sans personnalité morale établie aux termes d'un acte de fiducie en vertu des lois de la province de l'Alberta. Le fonds, du fait de sa participation indirecte dans Enbridge Income Partners LP (« EIPLP »), exerce des activités de transport, de stockage et de production d'énergie. EIPLP détient des participations dans des actifs de transport et de stockage d'hydrocarbures liquides, y compris le réseau principal au Canada, le réseau régional des sables bitumineux, une participation à hauteur de 50 % dans le réseau d'Alliance Pipeline, qui transporte du gaz naturel du Canada vers les États-Unis, ainsi que des participations dans des actifs de production d'énergie renouvelable et de substitution. Le lecteur est invité à consulter les états financiers consolidés et le rapport de gestion d'EIPLP sous le profil du fonds sur le site SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de parts du fonds sont le fonds et Enbridge Inc. (« Enbridge »), transporteur, distributeur et producteur d'énergie nord-américain inscrit à la cote de la TSX et de la Bourse de New York. Nous sommes gérés par Enbridge Management Services Inc. (« EMSI » ou le « gérant »), filiale en propriété exclusive d'Enbridge. EMSI agit également à titre de gérant du fonds, d'Enbridge Commercial Trust (« ECT »), placement en propriété exclusive du fonds, et d'EIPLP. EIPLP est une société en commandite regroupant ECT et Enbridge. Le fonds, ECT, EIPLP ainsi que les filiales et les entités détenues d'EIPLP sont appelés collectivement le groupe du fonds.

Au 31 décembre 2017, Enbridge détenait 19,9 % des actions ordinaires de la société et les actionnaires publics détenaient les 80,1 % restants. Toujours au 31 décembre 2017, nous détenions 70,6 % des parts de fiducie ordinaires du fonds (« parts du fonds ») émises et en circulation et Enbridge détenait les 29,4 % restants. Notre participation économique totale dans le groupe du fonds était de 21,8 % au 31 décembre 2017.

### **PERFORMANCE FINANCIÈRE D'ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.**

Notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie sont tirés de notre placement dans le fonds et ils dépendent de notre participation, du niveau des distributions en trésorerie versées par le fonds et des impôts sur le résultat. Le lecteur est invité à consulter les états financiers et le rapport de gestion du fonds, qui ont été déposés sur le site SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

	Trimestres clos les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par part et par action et le nombre d'actions)</i>				
Distribution sur les parts du fonds par part	<b>0,5376</b>	0,5376	<b>2,1504</b>	2,1504
Distributions en trésorerie déclarées aux porteurs de parts du fonds	<b>124</b>	117	<b>477</b>	454
Pourcentage de parts du fonds détenu par ENF	<b>67,0 % - 70,6 %</b>	56,8 % - 56,9 %	<b>56,9 % - 70,6 %</b>	50,8 % - 56,9 %
Produits de distributions, ENF	<b>84</b>	67	<b>309</b>	252
Produits d'intérêts et autres produits	<b>2</b>	—	<b>4</b>	2
Impôts sur le résultat	<b>—</b>	—	<b>(6)</b>	(2)
Bénéfice, ENF	<b>86</b>	67	<b>307</b>	252
Résultat par action ordinaire	<b>0,56</b>	0,54	<b>2,16</b>	2,18
Résultat dilué par action ordinaire	<b>0,55</b>	0,54	<b>2,12</b>	2,14
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	<b>56</b>	66	<b>278</b>	243
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	<b>(715)</b>	(23)	<b>(776)</b>	(797)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	<b>659</b>	(43)	<b>498</b>	554
Dividendes déclarés	<b>80</b>	58	<b>295</b>	219
Dividendes par action ordinaire	<b>0,5133</b>	0,4665	<b>2,0532</b>	1,8660
Ratio dividendes/bénéfices	<b>93,0 %</b>	86,6 %	<b>96,1 %</b>	86,9 %
Nombre d'actions ordinaires en circulation <sup>1</sup>			<b>173 708 579</b>	124 189 207

<sup>1</sup> Aux 31 décembre 2017 et 2016, respectivement.

Les produits de distribution sur les parts du fonds ont augmenté en 2017 comparativement à 2016 du fait de l'augmentation de notre participation dans le fonds. Nous avons affecté le produit de nos émissions d'actions ordinaires à l'achat de parts du fonds supplémentaires en décembre 2017 et en avril 2016. Nous avons aussi acquis des parts supplémentaires du fonds lorsque Enbridge, en avril 2017, a échangé des parts du fonds contre des actions ordinaires de la société dans le cadre d'une opération non monétaire. En 2017, nous avons également acheté des parts du fonds supplémentaires au moyen des liquidités générées au titre des dividendes réinvestis dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (« RRAC »).

Nous sommes redevables d'impôts sur le résultat sur les distributions que nous recevons du fonds, dont le taux variera en fonction de l'assujettissement à l'impôt de ces distributions pour un exercice donné. Dans la mesure où une partie de la distribution représente un dividende intersociétés libre d'impôts ou un remboursement sur le capital, la société ne sera pas redevable d'impôts en trésorerie sur cette partie de la distribution.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation rend compte principalement de l'augmentation des distributions reçues du fonds. Le recul des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en 2017 est attribuable aux remboursements nets d'un prêt à vue subordonné consenti à une filiale d'EIPLP, tandis qu'en 2016, cette filiale avait reçu des avances nettes. Cette augmentation de la trésorerie a été annulée en partie par l'acquisition de parts du fonds supplémentaires en 2017. Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont reculé en 2017 du fait de la hausse des dividendes versés. Tant en 2017 qu'en 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement et les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont subi l'incidence de nos émissions d'actions ordinaires pour un produit brut de 718 M\$, produit que nous avons utilisé pour acheter des parts du fonds supplémentaires en décembre 2017 ainsi qu'en avril 2016. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique *Situation de trésorerie et source de financement – Sources et emploi de la trésorerie*.

Les facteurs ayant influé sur les flux de trésorerie au quatrième trimestre ont suivi en grande partie les tendances observées depuis le début de l'exercice, ainsi qu'il est commenté ci-dessus. Les facteurs propres au quatrième trimestre comprennent notre émission d'actions ordinaires en décembre 2017 pour un produit brut de 718 M\$, produit que nous avons utilisé pour acheter des parts du fonds

supplémentaires. Relativement à notre appel public à l'épargne, nous avons payé des frais d'émission d'actions de 23 M\$, frais que nous remboursera le fonds aux termes d'une entente d'assistance de paiement.

Nous versons des dividendes mensuels à nos actionnaires. Au 31 décembre 2017, le taux global annuel des dividendes déclarés s'établissait à 2,0532 \$ par action ordinaire (1,8660 \$ en 2016; 1,5936 \$ en 2015), ce qui représente des dividendes totalisant 295 M\$ (219 M\$ en 2016; 119 M\$ en 2015) et un ratio de distribution des bénéfices de 96,1 % (86,9 % en 2016; 86,7 % en 2015). En janvier 2017, nous avons augmenté notre dividende mensuel par action ordinaire de 10 % par rapport aux dividendes déclarés en 2016, portant le taux global annuel à 2,0532 \$ par action ordinaire. En novembre 2017, nous avons annoncé une autre augmentation de 10 % de notre dividende mensuel par action, portant le taux global annuel à 2,2596 \$ à compter du dividende payable en janvier 2018. Cette hausse va de pair avec la croissance prévue des dividendes du fait de la performance attendue du portefeuille d'actifs du groupe du fonds au titre du bénéfice et des flux de trésorerie.

### **INFORMATION PROSPECTIVE**

*Le présent rapport de gestion renferme des informations prospectives, ou énoncés prospectifs, qui visent à fournir des renseignements sur la société et sur le groupe du fonds, notamment dans le cadre de l'analyse par la direction des projets et activités à venir de la société et du groupe du fonds. Ces renseignements pourraient ne pas être pertinents à d'autres fins. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de verbes comme « entrevoir », « s'attendre à », « projeter », « estimer », « prévoir », « planifier », « viser », « cibler », « croire » et autres termes du genre qui laissent entendre la possibilité de résultats futurs ou certaines perspectives. Le présent document et ceux qui y sont intégrés par renvoi contiennent des informations ou des déclarations prospectives ayant trait notamment à ce qui suit : le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e); le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e) par action; les flux de trésorerie; les dividendes ou distributions; les distributions versées par le fonds à la société; la croissance des dividendes et les attentes à l'égard du versement des dividendes; les besoins en fonds de roulement; les sources de liquidités et la suffisance des ressources financières; la souplesse des distributions; les occasions de croissance interne; la trésorerie non distribuée; et les occasions d'investissement.*

*Bien que ces énoncés prospectifs soient, de l'avis de la société, raisonnables compte tenu des renseignements disponibles à la date à laquelle ils sont présentés et des procédés utilisés pour les formuler, ils ne garantissent nullement le rendement à venir, et les lecteurs sont invités à faire preuve de prudence en ne se fiant pas outre mesure à de tels énoncés. De par leur nature, ces énoncés s'appuient sur diverses hypothèses, et ils tiennent compte de risques et d'incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés en question. Les hypothèses importantes visent notamment : l'offre et la demande de pétrole brut, de gaz naturel, de liquides de gaz naturel (« LGN ») et d'énergie renouvelable; le prix du pétrole brut, du gaz naturel, des LGN et de l'énergie renouvelable; les taux de change; l'inflation; la capacité d'exportation des installations pipelinaires au Canada; la situation de la concurrence; les taux d'intérêt; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; la fiabilité d'exploitation; les approbations par les clients et les organismes de réglementation; le maintien du soutien et de l'approbation des organismes de réglementation pour les projets du groupe du fonds; les dates de mise en service prévues; les conditions météorologiques; l'incidence de la politique de versement des dividendes sur les flux de trésorerie futurs de la société ou du groupe du fonds; l'utilisation de la trésorerie non distribuée pour payer les impôts futurs sur le résultat; l'accès aux marchés boursiers, les acquisitions potentielles, les cessions ou autres opérations stratégiques, les notations de crédit du groupe du fonds; le financement des projets d'immobilisations; le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e); le bénéfice (la perte) par action; les flux de trésorerie et les dividendes ou distributions. Les hypothèses relatives à l'offre et à la demande de pétrole brut, de gaz naturel, de LGN et d'énergie renouvelable, et aux prix de ces marchandises, sont importantes pour tous les énoncés prospectifs dont elles constituent la base. Ces facteurs sont pertinents pour tous les énoncés prospectifs puisqu'ils peuvent avoir une incidence sur les niveaux actuels et futurs de la demande pour les services du groupe du fonds. Par ailleurs, les taux de change, l'inflation et les taux d'intérêt ont une incidence sur le contexte économique et le contexte des affaires dans lesquels la société et le groupe du fonds évoluent et ils peuvent se répercuter sur les niveaux de la demande pour les services du groupe du fonds et le coût des intrants et sont par conséquent indissociables de tous les énoncés prospectifs. En raison des interdépendances et de la corrélation entre ces facteurs macroéconomiques, il est impossible de déterminer avec certitude l'incidence que pourrait avoir l'une ou l'autre de ces hypothèses sur un énoncé prospectif, en particulier en ce qui concerne le bénéfice (la perte), le bénéfice (la perte) ajusté(e) et les montants applicables par action ou les dividendes ou distributions futurs. Voici les hypothèses les plus pertinentes associées aux énoncés prospectifs sur les projets en construction, y compris les dates d'achèvement et les dépenses en immobilisations : la disponibilité et le prix de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; l'incidence de l'inflation et des taux de change sur les*

*coûts de la main-d'œuvre et des matériaux; l'incidence des taux d'intérêt sur les coûts d'emprunt; l'incidence des conditions météorologiques; l'approbation par les clients, les gouvernements et les organismes de réglementation des calendriers de construction et de mise en service et des programmes de recouvrement des coûts.*

*Les énoncés prospectifs de la société sont assujettis à des risques et incertitudes au sujet des dividendes futurs, du rendement de l'exploitation, des paramètres de la réglementation, de l'approbation des projets et du soutien apporté à ces derniers, du renouvellement des emprises, des conditions météorologiques, de la conjoncture économique et de la situation de la concurrence, de l'opinion publique, des modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, des taux de change, des taux d'intérêt, du prix des marchandises, des décisions politiques et de l'offre et la demande pour les marchandises, notamment aux risques et incertitudes dont il est question dans le présent rapport de gestion et dans d'autres documents déposés par la société auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada. Il est impossible d'établir avec précision l'incidence de l'un ou l'autre de ces risques, incertitudes ou facteurs sur l'un quelconque des énoncés prospectifs puisqu'ils sont interdépendants et que le plan d'action futur de la société dépend de l'évaluation, par la direction, de l'ensemble des renseignements connus à un moment ou à un autre. Sauf dans la mesure prévue par les lois applicables, la société n'est pas tenue d'actualiser ou de réviser publiquement un énoncé prospectif présenté dans les pages du présent rapport de gestion ou autrement, que ce soit à la lumière de nouveaux éléments d'information, de nouveaux faits ou pour quelque autre motif que ce soit. Tout énoncé prospectif ultérieur, écrit ou verbal, attribuable à la société ou à quiconque agissant au nom de la société, doit être expressément considéré comme visé par la présente mise en garde.*

## **OBJECTIFS ET STRATÉGIE DU GROUPE DU FONDS**

Le groupe du fonds a pour objectif de procurer une trésorerie distribuable prévisible et d'augmenter, lorsqu'il juge prudent de le faire, les distributions en trésorerie par le truchement d'investissements dans des infrastructures énergétiques à faible risque et de leur gestion continue. Les objectifs et les stratégies du groupe du fonds s'inscrivent également dans la vision et les stratégies de son promoteur, Enbridge.

Pour atteindre ces objectifs, le gérant a établi les priorités stratégiques suivantes :

- s'engager à assurer la sécurité et la fiabilité des activités d'exploitation;
- maximiser la valeur des activités de base;
- mettre à exécution le programme d'immobilisations;
- consolider la situation financière.

Le groupe du fonds est résolument axé sur la sécurité, la performance du réseau et l'efficacité opérationnelle. L'engagement envers la sécurité et la fiabilité des activités d'exploitation signifie l'atteinte et le maintien de la position de chef de file de l'industrie en matière de sécurité (des procédés, du public et des personnes) et la garantie de la fiabilité opérationnelle et de l'intégrité des réseaux que le groupe du fonds exploite pour produire, transporter et acheminer l'énergie dont la société a besoin tout en protégeant l'environnement.

Le secteur Oléoducs du groupe du fonds devrait susciter des occasions de croissance future au-delà des projets garantis. En règle générale, le groupe du fonds aura le droit prioritaire d'exécuter tout projet qui relève du secteur Oléoducs d'Enbridge au Canada.

Relativement au secteur Gazoducs, le groupe du fonds cherche à optimiser l'avantage concurrentiel de son vaste portefeuille d'actifs, car le pipeline Alliance est bien placé pour assurer des services de transport de gaz riche en liquides vers les régions en expansion du nord-est de la Colombie-Britannique, du nord-ouest de l'Alberta et de la région de Bakken. De plus, en 2017, à la suite de son appel de soumissions, Alliance Pipeline a tiré profit de la forte demande des expéditeurs pour son service de transport saisonnier garanti.

Les stratégies du secteur Énergie verte du groupe du fonds sont dictées par l'objectif d'assurer la gestion et le maintien des installations de façon à maximiser les produits tirés de la production d'électricité et les produits connexes lorsque les ressources éoliennes ou solaires ou encore la chaleur résiduelle pertinentes sont disponibles. En 2017, le secteur Énergie verte a tiré profit du régime des vents plus fort aux deuxième et quatrième trimestres.

Le gérant continuera d'évaluer des moyens de créer de la valeur pour nos associés, y compris les occasions susceptibles de mener à des acquisitions, à des cessions ou à d'autres opérations stratégiques, dont certaines peuvent se révéler importantes et faire appel à Enbridge. Ces occasions sont passées au crible, analysées et évaluées en fonction de critères financiers, stratégiques et opérationnels stricts pour assurer le déploiement efficace du capital et faire en sorte que la vigueur et la stabilité financières du groupe du fonds soient durables. Le gérant pourrait faire appel à un comité indépendant si les occasions visaient Enbridge et ses sociétés affiliées.

Le maintien d'une vigueur et d'une souplesse adéquates en matière de financement est fondamental pour la stratégie de croissance du groupe du fonds. L'accès continu à des sources économiques de financement au moyen de l'émission de titres de créance et de titres de participation est essentiel au succès de la stratégie du groupe du fonds, qui prévoit l'expansion des actifs actuels et l'acquisition ou l'aménagement de nouvelles infrastructures énergétiques.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Nous versons une grande proportion de la trésorerie reçue du fonds. Selon toute attente, la trésorerie non distribuée servira à payer les impôts sur le résultat futurs ainsi qu'à constituer des réserves visant à maintenir le versement à long terme de dividendes prévisibles à nos actionnaires. La trésorerie non requise pour financer les dividendes ou pour répondre aux besoins en fonds de roulement est avancée à une filiale d'EIPLP aux termes d'un prêt à vue subordonné assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,3 %. Au 31 décembre 2017, l'encours exigible d'une filiale d'EIPLP était de 72 M\$ (78 M\$ en 2016).

Nos besoins en fonds de roulement n'ont pas été importants en 2017. Nous avons conclu une entente avec ECT aux termes de laquelle ECT nous rembourse tous les frais engagés dans le cadre de l'administration courante d'une société cotée en bourse.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, nous étions libres de dette à long terme.

Nous devrions pouvoir obtenir, au besoin, des capitaux additionnels pour financer nos investissements futurs dans le fonds en accédant aux marchés boursiers sous réserve d'être en mesure de le faire selon des modalités favorables.

## SOURCES ET EMPLOI DE LA TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2017	2016
Activités opérationnelles	278	243
Activités d'investissement	(776)	(797)
Activités de financement	498	554
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—

### Activités opérationnelles

Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles rendent compte des distributions en trésorerie reçues du fonds, déduction faite des impôts sur le résultat. Les facteurs ayant influé sur les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation d'un exercice à l'autre comprennent principalement :

- l'augmentation des distributions reçues du fonds en 2017 à la suite de notre achat de parts du fonds supplémentaires en décembre 2017 et en avril 2016, dont il est question ci-dessous, ainsi que l'augmentation du nombre de parts du fonds que nous détenons en raison de l'opération non monétaire réalisée par Enbridge dans le cadre de laquelle elle a échangé des parts du fonds contre des actions ordinaires de la société en avril 2017.

### **Activités d'investissement**

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement rendent compte principalement de l'acquisition de parts du fonds supplémentaires ainsi que des avances à une filiale d'EIPLP et des remboursements de cette dernière aux termes d'un emprunt à vue subordonné. Ces activités sont traitées comme des transactions entre parties liées. Les facteurs ayant influé sur les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement d'un exercice à l'autre comprennent principalement :

- l'incidence, en 2017 et en 2016, de notre placement supplémentaire dans des parts du fonds pour un produit brut de 718 M\$ en décembre 2017 ainsi qu'en avril 2016;
- l'augmentation des liquidités conservées au titre des dividendes réinvestis d'un montant de 64 M\$ en 2017 (49 M\$ en 2016), dont le produit a été affecté à l'achat de 2 millions de parts du fonds (1,6 million en 2016). Cela représente un taux de participation moyen au RRAC de 21,7 % (22,4 % en 2016);
- les remboursements nets de 6 M\$ d'une filiale d'EIPLP aux termes d'un prêt à vue subordonné en 2017 comparativement à des avances nettes de 30 M\$ en 2016. Les remboursements reçus au quatrième trimestre de 2017 aux termes du prêt à vue subordonné ont servi à acquitter les frais d'émission d'action que nous avons engagés dans le cadre de l'appel public à l'épargne que nous avons réalisé en décembre 2017. Ces frais nous seront remboursés par le fonds aux termes d'une entente d'assistance de paiement.

### **Activités de financement**

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement rendent compte principalement de nos émissions d'actions ordinaires et des dividendes mensuels que nous versons à nos actionnaires, déduction faite de la trésorerie conservée au titre des dividendes réinvestis dans le cadre du RRAC. Nos actionnaires peuvent choisir de participer au RRAC, qui permet aux participants de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de la société en profitant d'un escompte de 2 % sur le cours du marché. Les facteurs ayant influé sur les sorties de trésorerie liées aux activités de financement comprennent principalement :

- l'incidence, en 2017 et en 2016, de nos émissions d'actions ordinaires pour un produit brut de 718 M\$ en décembre 2017 et en avril 2016;
- la hausse des dividendes versés en 2017 en raison du nombre accru d'actions ordinaires en circulation ainsi que l'augmentation des dividendes versés mensuellement à compter de janvier 2017. La hausse des dividendes versés a été annulée en partie par l'augmentation de la trésorerie conservée au titre des dividendes réinvestis dont il est question ci-dessus.

## **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

### **PRÊTS ET SOLDES INTERSOCIÉTÉS**

En 2017, une filiale d'EIPLP nous a remboursé un montant de 6 M\$, déduction faite des avances (avances de 30 M\$, déduction faite des remboursements, en 2016) aux termes d'un prêt à vue subordonné. Au 31 décembre 2017, un montant de 72 M\$ (78 M\$ en 2016) était impayé. L'intérêt couru sur le prêt à vue est de 4,3 % par année. Le produit d'intérêts sur le prêt était de 4 M\$ (2 M\$ en 2016) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### **FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS**

Relativement à notre émission publique de 20,7 millions d'actions ordinaires en décembre 2017, nous avons acquitté des frais d'émission de 23 M\$, qui nous seront remboursés par le fonds aux termes d'une entente d'assistance de paiement. Au 31 décembre 2017, les créances clients du fonds étaient de 23 M\$ (néant en 2016). La société a affecté le produit du placement de titres de capitaux propres à la souscription de parts du fonds supplémentaires.

Relativement à notre émission publique de 20,4 millions d'actions ordinaires en avril 2016, le fonds nous a remboursé les frais de l'émission, soit 24 M\$, aux termes d'une entente d'assistance de paiement. Nous avons affecté le produit du placement de titres de capitaux propres à la souscription de parts du fonds supplémentaires.



## **SERVICES INTERSOCIÉTÉS**

Nous avons conclu avec ECT un accord qui prévoit qu'ECT nous remboursera certains coûts liés au secteur Activités non sectorielles. ECT nous a remboursé 1 M\$ (1 M\$ en 2016) au titre de coûts liés au secteur Activités non sectorielles engagés en 2017. Aux 31 décembre 2017 et 2016, les créances clients d'ECT étaient de néant.

Nous avons conclu une entente avec EMSI, entente qui prévoit qu'EMSI nous fournira des services de gestion et d'administration. Du fait que le fonds paie des honoraires de base à EMSI pour les services qu'EMSI lui fournit, nous n'avons aucun montant à verser à EMSI à titre d'honoraires, ce qui a été le cas pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

## **GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

Nous versons une grande proportion de notre trésorerie sous forme de dividendes à nos investisseurs tout en maintenant un modèle d'entreprise fiable et à faible risque. Le groupe du fonds gère activement les risques financiers et non financiers auxquels il est exposé. Le groupe du fonds effectue une évaluation annuelle du risque d'entreprise afin de cerner tous les risques potentiels. Les risques sont classés en fonction de leur gravité et de leur probabilité, tant avant qu'après la prise de mesures d'atténuation. De plus, le groupe du fonds a adopté une politique sur les flux de trésorerie à risque (« FTAR ») pour gérer l'exposition aux variations des taux d'intérêt, des taux de change et du prix des marchandises. Les FTAR sont une mesure statistiquement calculée qui quantifie l'incidence négative maximale sur les flux de trésorerie pour une période donnée en fonction d'un niveau de confiance statistique prédéfini. Pour le groupe du fonds, la limite des FTAR a été établie à 2,5 % des flux de trésorerie distribuables annuels du groupe du fonds.

### **RISQUE LIÉ AU PRIX DU MARCHÉ**

Les autres éléments de notre résultat global sont exposés au risque lié au prix du marché découlant des variations de la juste valeur de notre participation dans le fonds, qui fait référence au cours des actions ordinaires de la société. La société ne gère généralement pas ce risque. Une augmentation ou une diminution de 1,00 \$ du cours des actions ordinaires de la société au 31 décembre 2017 aurait donné lieu à une augmentation ou à une diminution des autres éléments du résultat global de 174 M\$, avant les impôts sur le résultat, et de 151 M\$, après les impôts sur le résultat (respectivement 124 M\$ et 107 M\$ en 2016) en raison de la réévaluation de la participation.

### **RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque que nous ne soyons pas en mesure de respecter nos obligations financières à leur échéance. Les dettes fournisseurs et autres ainsi que les dividendes à payer sont exigibles à un mois. Pour gérer ce risque, nous prévoyons nos flux de trésorerie à court terme et à long terme afin de nous assurer que nous disposerons des fonds suffisants au moment requis. Les distributions en trésorerie que nous recevons sur notre placement dans le fonds sont notre principale source de liquidités. Nous devrions aussi pouvoir obtenir, au besoin, des liquidités additionnelles en percevant le montant des avances consenties à une société affiliée d'EIPLP aux termes d'un prêt à vue subordonné.

Le niveau futur des distributions reçues du fonds pourrait varier en fonction, sans s'y limiter, du rendement de l'entreprise du fonds, par le truchement de son placement indirect dans EIPLP, des investissements continus ou de la capacité du groupe du fonds à obtenir du financement. Les autres facteurs qui pourraient influencer sur la capacité du fonds de maintenir ses distributions comprennent la demande des services proposés par les entreprises du groupe du fonds et sa capacité de respecter les clauses restrictives de ses ententes d'emprunt et de refinancer ses emprunts à l'échéance.

Nous surveillons notre placement dans le fonds en étant représentés au conseil d'administration d'ECT. Le conseil d'administration d'ECT supervise le groupe du fonds de même que les activités et les stratégies des entités qui génèrent la trésorerie à distribuer à la société et à Enbridge.

## **RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit découle de la possibilité que des contreparties ne respectent pas leurs obligations contractuelles envers nous. Le prêt à vue exigible d'une société affiliée, les créances clients et autres ainsi que les distributions à recevoir sont soumis au risque de crédit, le risque maximal correspondant à leur valeur comptable présentée aux états de la situation financière. Notre risque de crédit est atténué par le fait que la majeure partie de nos actifs financiers sont détenus par des sociétés affiliées.

## **JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Aux 31 décembre 2017 et 2016, nos instruments financiers comprenaient notre participation dans le fonds, un prêt à vue exigible d'une société affiliée, les créances clients et autres, les distributions à recevoir, les dettes fournisseurs et autres et les dividendes à payer. La juste valeur de notre participation dans le fonds est fondée sur le cours du marché pour les actions ordinaires de la société ajusté pour tenir compte des actifs et des passifs de la société qui ne visent pas le fonds. La juste valeur du prêt à vue exigible d'une société affiliée, des créances clients et autres, des distributions à recevoir, des dettes fournisseurs et autres ainsi que des dividendes à payer s'approche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

## **RISQUES COMMERCIAUX**

Le lecteur est invité à consulter la rubrique *Gestion des risques et instruments financiers* dans le rapport de gestion du fonds et le rapport de gestion d'EIPLP ainsi que la rubrique *Facteurs de risque* dans la notice annuelle de la société et dans la notice annuelle du fonds.

On trouve ci-après certains facteurs de risque liés aux activités de la société et à la propriété d'actions ordinaires d'ENF.

### **Dividendes futurs**

Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires seront entièrement dépendants de la déclaration de distributions par le fonds. Les paiements de dividendes futurs par la société et le niveau de ces dividendes sont incertains puisque les pratiques de la société en matière de versement de dividendes et les fonds disponibles pour le paiement de dividendes périodiquement dépendront, entre autres, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation générés par les satellites du fonds ainsi que leurs opérations et investissements respectifs, des exigences financières du fonds et de ses satellites et de la capacité du fonds de concrétiser sa stratégie de croissance.

### **Droit préférentiel de souscription**

Conformément aux droits préférentiels de souscription prévus dans la convention de fiducie du fonds, la société et Enbridge ont le droit d'acquérir toute part que le fonds se propose d'émettre proportionnellement à leur participation économique respective dans le fonds. Si nous nous abstenons de souscrire entièrement notre participation économique proportionnelle, notre participation dans le fonds pourrait être diluée.

### **Activités commerciales restreintes**

Nos activités se limitent à notre investissement dans le fonds. Par conséquent, nos résultats financiers dépendent du fonds. L'incapacité du fonds de gérer efficacement ses activités et ses investissements pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités et perspectives. De plus, le niveau de la dette consolidée du groupe du fonds à un moment donné pourrait compromettre notre capacité d'obtenir du financement supplémentaire en temps opportun pour saisir les occasions d'affaires permises pouvant se présenter.

### **Financement disponible**

Si nous versons une grande partie des distributions reçues du fonds aux actionnaires par voie d'un dividende, il nous faudra recourir à du financement ou à d'autres opérations visant l'émission de titres par la société pour obtenir des fonds aux fins de ses activités. L'incapacité de réunir de nouveaux capitaux propres peut limiter notre capacité de réaliser nos plans de croissance et d'affaires. L'émission de titres de participation peut également avoir un effet de dilution pour les actionnaires.

## **FUTURES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES**

### **INSTRUMENTS FINANCIERS**

En juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a achevé les derniers éléments de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La norme remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et termine le projet de l'IASB en vue de remplacer IAS 39 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 introduit une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur et remplace les multiples règles prévues par IAS 39. Cette approche unique se fonde sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers dans le contexte de son modèle économique et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ses actifs financiers. À la suite de l'adoption d'IFRS 9, le placement de la société dans le fonds ne devrait plus être comptabilisé comme un placement disponible à la vente à la juste valeur inclus dans les autres éléments du résultat global. Désormais, les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur du placement seront comptabilisés dans les résultats.

IFRS 9 introduit également le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, qui remplace le modèle fondé sur les pertes subies. Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, les pertes de crédit sont estimées en fonction de la moyenne probable pondérée des flux de trésorerie futurs en tenant compte de tous les cas de défaut de paiement possibles sur la durée des prêts et des créances. Nous ne nous attendons pas à ce que l'adoption du modèle fondé sur les pertes de crédit ait une incidence importante sur nos états financiers. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et elle s'applique rétrospectivement.

## **ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES**

### **PLACEMENT À LONG TERME**

Nous détenons un placement dans le fonds qui représente 70,6 % (56,9 % en 2016) des parts du fonds en circulation au 31 décembre 2017. Nous comptabilisons notre placement dans le fonds en tant qu'actif financier disponible à la vente. La direction a conclu que nous ne contrôlons pas le fonds, mais plutôt qu'Enbridge, du fait de ses participations directe et indirecte dans des instruments de capitaux propres, de son placement en parts privilégiées d'ECT (« parts privilégiées d'ECT ») et de son rôle de gestionnaire du fonds, est le principal bénéficiaire du fonds. Il faut également formuler des estimations importantes pour déterminer la juste valeur et la recouvrabilité de ce placement. La juste valeur du placement établie en fonction du cours du marché des actions ordinaires de la société ajusté pour tenir compte d'autres actifs et passifs qui ne sont pas attribuables au fonds et les baisses marquées ou prolongées de la juste valeur au-dessous du coût sont évaluées pour déterminer s'il existe un élément probant indiquant une perte de valeur.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

### **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Les contrôles et procédures de communication de l'information visent à procurer l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières ou leur étant soumise est inscrite, traitée, résumée et présentée dans les délais prévus par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Conformément aux exigences du Règlement 52-109 portant sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (« Règlement 52-109 »), EMSI a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société (tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109) et a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la société étaient efficaces au 31 décembre 2017.

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au gérant d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière, au sens des règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière est un processus élaboré sous la supervision des dirigeants et des cadres des services financiers du gérant afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de la présentation de l'information financière et de l'établissement des états financiers de la société qui doivent être publiés à des fins externes conformément aux IFRS.

Les contrôles internes de la société à l'égard de la présentation de l'information financière comprennent des politiques et des procédés qui :

- concernent la tenue de registres suffisamment détaillés qui donnent une image juste et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS;
- fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection rapide d'une acquisition non autorisée, de l'utilisation ou de la cession des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

Le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière ne permet pas nécessairement de prévenir ou de déceler toutes les inexactitudes en raison de ses limites inhérentes. De plus, les projections de l'efficacité pour des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles puissent devenir inefficaces en raison des changements de conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédés de la société.

EMSI a procédé à une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2017 en se fondant sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Selon cette appréciation, le gérant a conclu que la société avait maintenu un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2017.

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

<b>2017</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Total</b>
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>					
Produits	68	80	79	86	313
Bénéfice	67	77	77	86	307
Résultat par action ordinaire	0,54	0,54	0,52	0,56	2,16
Résultat dilué par action ordinaire	0,53	0,52	0,52	0,55	2,12
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,5133	0,5133	0,5133	0,5133	2,0532

<b>2016</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>Total</b>
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>					
Produits	52	68	67	67	254
Bénéfice	52	67	66	67	252
Résultat par action ordinaire	0,54	0,57	0,53	0,54	2,18
Résultat dilué par action ordinaire	0,53	0,54	0,53	0,54	2,14
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,4665	0,4665	0,4665	0,4665	1,8660

## PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS ANNUELS

	Exercices clos les 31 décembre		
	2017	2016	2015
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Produits	313	254	143
Bénéfice	307	252	138
Résultat par action ordinaire	2,16	2,18	1,86
Résultat dilué par action ordinaire	2,12	2,14	1,83
Total des actifs	5 209	4 338	2 740
Total des passifs à long terme	63	144	37

Les éléments importants ayant influé sur nos résultats financiers sont les suivants :

- En décembre 2017, nous avons réalisé un appel public à l'épargne prévoyant l'émission de 20,7 millions d'actions ordinaires au prix de 27,80 \$ l'action, pour un produit brut de 575 M\$. Parallèlement à la clôture de l'appel public à l'épargne, Enbridge a souscrit, dans le cadre d'un placement privé, 5,1 millions d'actions ordinaires, pour un produit brut de 143 M\$, afin de conserver sa participation de 19,9 % dans la société. À la clôture de l'opération, la participation économique d'Enbridge dans le groupe du fonds et la société a été ramenée de 84,6 % à 82,5 %, tandis que notre participation économique dans le groupe du fonds est passée de 19,2 % à 21,8 %.
- À la suite de notre appel public à l'épargne en décembre 2017, nous avons souscrit 25,8 millions de parts du fonds du fait de notre émission d'actions ordinaires auprès du public et d'Enbridge, portant à 173,7 millions le nombre total de parts du fonds que nous détenions à ce moment-là. La participation accrue de la société dans les parts du fonds a fait augmenter le montant des distributions reçues du fonds et, par conséquent, a rehaussé nos produits et notre bénéfice.
- En avril 2017, Enbridge a échangé 21,7 millions de parts du fonds contre un montant équivalent d'actions ordinaires de la société. Afin de maintenir sa participation de 19,9 % dans la société, Enbridge a conservé 4,3 millions des actions ordinaires émises aux termes de cet échange et a vendu le reste auprès du public.
- En janvier 2017, nous avons majoré notre dividende par action ordinaire de 10 % pour le porter à 0,1711 \$ par mois à compter du dividende payable en janvier. Cette augmentation est attribuable à la croissance prévue des distributions reçues du fonds.
- En avril 2016, nous avons affecté le produit de notre émission d'actions ordinaires auprès du public et d'Enbridge à la souscription de 25,4 millions de parts du fonds, portant à 122,9 millions le nombre total de parts du fonds que nous détenions à ce moment-là. La participation accrue de la société dans les parts du fonds a fait augmenter le montant des distributions reçues du fonds et, par conséquent, a rehaussé nos produits et notre bénéfice.
- En janvier 2016, nous avons augmenté notre dividende par action ordinaire de 10 % pour le porter à 0,1555 \$ par mois à compter du dividende payable en janvier.
- En novembre 2015, nous avons affecté le produit de notre émission d'actions ordinaires auprès du public et d'Enbridge à la souscription de 26,8 millions de parts du fonds, portant à 97,2 millions le nombre total de parts du fonds que nous détenions à ce moment-là. La participation accrue de la société dans les parts du fonds a fait augmenter le montant des distributions reçues sur les parts du fonds et, par conséquent, a rehaussé nos produits et notre bénéfice.
- Les parts de catégorie C d'EIPLP, les parts privilégiées d'ECT et les parts du fonds détenues par Enbridge, directement ou indirectement, peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la société, sous réserve de certaines restrictions, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur le résultat par action ordinaire de la société.

## **DONNÉES SUR LES TITRES EN CIRCULATION**

En date du 2 février 2018, il y avait 173 987 775 millions d'actions ordinaires et une action comportant droit de vote spécial émises et en circulation.